



LES
COMPAGNONS
DU
DEVOIR
et du Tour de France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Se former en voyageant avec les Compagnons du Devoir

Avec ou sans le Bac, hors Parcoursup, les lycéens et étudiants ont jusqu'à octobre pour rejoindre l'un des 30 métiers des Compagnons du Devoir et faire le choix de l'apprentissage en France... et à l'étranger ! Pour la rentrée 2018-2019, l'association bénéficie de nouvelles bourses attribuées par l'Agence Erasmus afin d'accompagner un maximum d'apprentis dans leur projet de mobilité. Inscrit dans l'ADN du compagnonnage, le voyage représente une expérience unique et indispensable dans la formation professionnelle mais aussi personnelle des jeunes.

Les bourses Erasmus Pro : ouvrir l'Europe aux apprentis

Dans le cadre de ses actions pour développer la mobilité longue des apprentis, l'Agence Erasmus a attribué 720 bourses aux Compagnons du Devoir et du Tour de France pour l'année 2019. Ces dernières, en augmentation depuis l'an passé, vont permettre d'accompagner financièrement au minimum 1230 jeunes :

- 1000 apprentis qui partent pour une mobilité courte de 3 semaines avec leur section ;
- 130 jeunes en perfectionnement à travers le voyage pour une étape d'un an dans un autre pays européen ;
- 100 apprentis et jeunes diplômés de la formation professionnelle pour une mobilité d'au moins 3 mois, leur permettant de poursuivre leur formation en alternance dans un autre pays européen.



La mobilité au cœur du compagnonnage

La mobilité, le voyage font partie intégrante des Compagnons du Devoir. En France, mais aussi à l'étranger, les jeunes partent à la rencontre d'autres savoir-faire, de nouvelles cultures mais aussi d'eux-mêmes. La multiplicité des étapes permet de développer son expérience professionnelle et constitue un atout auprès des entreprises. 92% des jeunes formés par les Compagnons du Devoir ont un emploi dès la fin de leur formation réalisée à travers le Tour de France.

La mobilité aujourd'hui chez les Compagnons du Devoir et du Tour de France :

Plus de 3 500 jeunes en perfectionnement sur le Tour de France,
dont 415 jeunes en formation à l'international, dans 69 pays sur tous les continents.

À propos des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF)

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle réunit des femmes et des hommes de métier mobilisés autour d'un même idéal : permettre à chacun de s'accomplir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage.

En tant qu'organisme de formation initiale et continue, elle vise à transmettre aussi bien des savoirs et savoir-faire (par l'apprentissage d'un métier) que des savoir-être (par le partage de valeurs, telles que la solidarité, la fraternité et la générosité). Au-delà de la formation, le compagnonnage est une expérience professionnelle, humaine et culturelle.

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France sont présents dans 30 métiers et 6 filières : bâtiment, industrie et métallurgie, matériaux souples, aménagement et finition des bâtiments, métiers du vivant et métiers du goût. Actuellement, près de 10 000 jeunes y suivent un parcours de formation en alternance en entreprise, du CAP à la licence professionnelle.

Pour en savoir plus

- Rendez-vous sur le site des Compagnons du Devoir : <http://www.compagnons-du-devoir.com>
- Pour rejoindre les Compagnons du Devoir et du Tour de France sur leurs réseaux sociaux :
 - Facebook : <https://www.facebook.com/CompagnonsDuDevoir>
 - Twitter : https://twitter.com/les_compagnons
 - LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/les-compagnons-du-devoir>



Contact presse :

Agence Carré final, *Caroline & Béatrice*

Tél : 09 84 41 18 81 – presse@carre-final.com



Le compagnonnage,
patrimoine culturel
immatériel de l'humanité

